

Procès-verbal du 1^{er} Conseil des écoles du RPI
Bossée / Bournan / Civray sur Esves / La Chapelle-Blanche-Saint-Martin
Le 6 novembre 2018

Parents d'élèves : Mme Marre Anne-Laure et M. Haye Vincent (Bossée), Mme Boussiquault Gaëlle, Mme Robin Mélanie et Mme Henry-Pacouret Delphine (La Chapelle Blanche Saint Martin), Mmes Michaud Charline et Van Loon Sonia (Bournan)

APE : Brunet Sandra (Présidente)

Maire/adjoints: M. Gillet Charlie (Maire Bournan), M. Durand Frédéric et M. Leguillette Laurent (adjoints Bournan), Mme Tartarin Martine (Mairesse La Chapelle-Blanche-Saint-Martin), Mme Bereau Beauvais Céline (adjoint La Chapelle-Blanche-Saint-Martin), M. Orio Georges (Maire Bossée)

Enseignants: MICHON Jean-Noël, ARCHAMBAULT Emilie, GATEFIN Bertrand, SEIGNEURIN Katia, POL Delphine, RENAHY Léa.

DDEN : PERRIN Nicole

Inspection :

Excusés: M. Rouyer, Inspecteur de l'Education Nationale

Présidente de séance : Mme Pol Delphine, désignée directrice du RPI pour l'année scolaire 2018/2019.

Secrétaire : Mme Archambault

Question de début de séance :

- Souhaitez-vous que les conseils d'école soient communs aux 3 écoles du RPI :

Abstention : 0 % Contre : 0 % Pour : 100%

Validation du dernier Conseil d'école (19/06/2018) :

Abstention : 0 % Contre : 0 % Pour : 100%

1 Le Résultats des élections

BOURNAN

% de votants	58.21
Nombre de sièges	2
Elues	- Mme Guellerin - Mme Van Loon Mme Michaud Mme Abello

BOSSEE

% de votants	73,81
Nombre de sièges	1
Elus	T – M. Haye Mme Marre

LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN

% votants	56,52
Nombre de sièges	2
Elues	T – Mme Chilloux Maillet T - Mme Robin Mme Henry-Pacouret Mme Boussiquault

2. l'équipe, les effectifs et la répartition des élèves

L'équipe pédagogique est la suivante pour cette année scolaire 2018/2019 :

- Bossée : M. Gatefin Bertrand, Mme Rouiller Christèle (ATSEM)
- La Chapelle-Blanche-Saint-Martin : Mme Pol Delphine, Mme Seigneurin Katia (Mme Benezet Estelle. le vendredi), Mme Baranger Gabrielle (Atsem)
- Bournan : Mme Archambault Emilie (Mme Renahy Léa le vendredi), M. Michon Jean-Noël

La répartition :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
6	12	8 5	11	4 5	14	12	7 6	12		
26		20		19		19		18		102

3. Le règlement intérieur de l'école

Le règlement du RPI a évolué suite au passage à la semaine de 4 jours.

- Ajustement sur l'école obligatoire à partir de 3 ans.
- L'interdiction des portables et tablettes personnels à l'école.
- L'absentéisme à l'école.
- Présentation de l'organisation des APC pour chaque école.

Validation du règlement intérieur :

Abstention : 0 % Contre : 0 % Pour : 100%

4. Bilans Coopératives scolaires :

La Chapelle-Blanche-Saint-Martin : Solde 2409€

Dépenses sur l'année 2017/2018 : 997 €

Recettes : 1299€

Bournan : Solde au 5/10 2018 : 781,22€ dont 450 € subventions Bournan classe découverte 2019/2020

Dépenses sur l'année 2017/2018 : 4470€

Recettes : 3537,40€

Bossée : Solde au 6/11/2018 : 1890,69 €

5. La sécurité :

La Chapelle-Blanche-Saint-Martin :

- PPMS intrusion : 28/09
- Exercice incendie : 13/09

Bournan :

Un travail a été mis en place afin de débattre sur le thème de la sécurité à l'école (les dangers) ainsi que les différents moyens d'alerte.

- PPMS intrusion : non effectué à ce jour
- Exercice incendie : 2/10

Bossée

- PPMS intrusion : non effectué à ce jour
- Exercice incendie : 27/09

6. Les travaux en cours ou à réaliser

Informatique : Les missions du CARM ont évolué, l'aspect technique doit être assuré par le RPI.

Bournan :

- Le vidéo projecteur est changé dans la classe de CE2 / CM1

- Peinture refaite dans cette même classe.
- Étagères fond de classe CE2/CM1 à faire.

La Chapelle-Blanche-Saint-Martin:

- Plan informatique en cours pour le renouvellement du parc informatique.
- Investissement dans deux ordinateurs portables, deux caméras, neuf tablettes et sept robots.

Bossée :

- Installation d'étagères dans le bureau et dans la zone peinture.
- Meuble avec casiers installé pour les travaux en autonomie dans la classe.

7. Les projets 2018/2019

Bossée:

- Sortie ferme pédagogique.
- Sortie parc animalier.
- Elevages escargots / fourmis
- Projet jardin
- Journée athlétisme cycle 1 : course aux clowns (en juin au Grand-Pressigny)

La Chapelle-Blanche-Saint-Martin:

- Ecole et cinéma.
- La grande lessive
- Le projet jardin
- Elevages : phasmes / fourmis
- MS/GS/CP : visite d'une ferme et d'un parc animalier
- Projet « apprendre à porter secours »

Bournan:

- Le projet théâtre est reconduit avec l'association la Rioll'ade (10 dates en mars / avril).
- Le projet jardin est maintenu.
- Spectacle en lien avec le festival des Percufoles (a eu lieu début septembre).
- Liaison école-collège (cross / projet art !!)
- Rencontre avec l'association pour le Téléthon (7 décembre à partir de 15h)
- Rencontre avec l'EHPAD (18 décembre de 15h à 16h)
- Sortie fin d'année (une sortie dans la Brenne est envisagée).

8. Le projet ruralité (plan mercredi)

- 7 septembre (enseignants, Inspecteur, élus, parents élus, responsable des DDEN)
Élaboration du projet ruralité pour organiser l'avenir du RPI.

- 5 novembre : projet ruralité / plan mercredi (rencontre : enseignants, élus, parents élus).

Concernant le projet ruralité :

Un parent s'interroge sur la capacité de l'école de La Chapelle Blanche à accueillir les élèves de TPS/PS (dortoir, toilettes, récréation). Les équipes enseignante et municipale rassurent sur les capacités d'adaptation.

- Le 6 décembre le projet finalisé sera présenté à l'IEN.
- Le 21 décembre le projet sera envoyé.

Concernant le plan mercredi :

Les mairies n'ont pas les compétences ALSH pour mettre en place ce système. Cependant des activités sportives seront proposées et certaines actions ponctuelles seront menées par les municipalités.

9. La fête de Noël

Elle aura lieu le 7 **décembre** à la Chapelle Blanche Saint-Martin : un magicien assurera le spectacle à partir de 20h30.

Le Syndicat subventionne l'achat des livres de Noël à hauteur de 9€ par élèves.

10. Question diverses

- Serait-il possible que les élèves de Bournan puissent se resservir et avoir des quantités plus importantes ?

Au niveau des quantités il faut voir avec Restoria si elles sont suffisantes ou s'il faut réajuster.

Deux postes d'agents techniques sont à pourvoir : un à Bournan et un à la Chapelle Blanche (contrat de 17h).

Fin du Conseil à 19h54.

Le prochain Conseil d'école est prévu pour mardi 12 mars à Bossée.

Le Président de séance